



COMMUNICATION : 3 OCTOBRE 2019 **TEST BE-Alert**

Un grave incendie, une inondation ou une panne de courant ? En cas de situation d'urgence, nous aimerions pouvoir rapidement avertir un maximum d'habitants. C'est la raison pour laquelle notre commune dispose depuis août 2019 du système BE-Alert, qui vous informe directement d'une situation d'urgence via sms, email ou téléphone.

Qu'est ce que BE-Alert ?

BE-Alert est un système national qui vous alerte en cas de situation d'urgence. Un bourgmestre, un gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut activer BE-Alert pour envoyer un message à tous ceux qui seraient impactés par une situation d'urgence. Tous les habitants peuvent ainsi obtenir directement les recommandations nécessaires (ex. fermer portes et fenêtres en cas d'incendie). Le message BE-Alert peut être transmis via sms, téléphone ou email.

Test à grande échelle

Le 3 octobre, plusieurs communes en Belgique participent à un test BE-Alert. Notre commune participe également. Ce jour-là, tous les citoyens inscrits sur BE-Alert recevront le message de test suivant (via sms, téléphone ou e-mail) :

« Test BE-Alert – Ceci est un test. Vous ne devez rien faire. Encouragez vos proches à s'inscrire sur www.be-alert.be ».

En testant BE-Alert, nous voulons sensibiliser nos citoyens à l'importance d'être alerté en situation d'urgence et de pouvoir adopter les bons réflexes.

Enregistrez-vous

Vous pouvez vous inscrire très facilement sur www.be-alert.be. Complétez le formulaire d'inscription le plus précisément possible.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui et vous recevrez le message test le 3 octobre !

Le Directeur Général f.f.,


S. DE KETELAERE.



Le Bourgmestre,


L. DELIRE